

CARENAC

Les pêcheurs se mobilisent face aux espèces invasives

Une quarantaine de pêcheurs lotois se sont réunis à Carennac pour débattre des menaces pesant sur les cours d'eau locaux. Au programme : prolifération du cormoran, impact du silure et préservation des milieux aquatiques.

Vendredi 29 mai, une quarantaine de pêcheurs, venus des AAPPMA (Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique) de Vayrac, Carennac-Tauriac-Puybrun, Bretenoux et du Haut-Quercy (Saint-Céré), étaient rassemblés dans la salle polyvalente de Carennac pour une réunion organisée à l'initiative des responsables de l'AAPPMA locale. Le premier sujet à l'ordre du jour a été développé par Patrice Jaubert, directeur de la Fédération départementale de pêche. La prolifération et la colonisation des eaux territoriales par le cormoran, espèce protégée et qui exerce une prédation importante sur les espèces piscicoles telles que le brochet, la truite, l'ombre, sur les rivières Dordogne et Lot, sont problématiques. Autre sujet : le silure. Il n'est pas considéré comme nuisible mais la prédation qu'il exerce sur les migrateurs inquiète les scientifi-



Audrey Larousse, Lionel Dufau et Patrice Jaubert

ques. Un projet de décret inscrivant le silure sur la liste des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques est à l'étude, mais ce dossier est très conflictuel. Enfin, l'anguille européenne, une espèce au cœur d'une crise écologique majeure. Depuis les années 1980, ses populations diminuent dangereusement : les causes sont multiples : barrages, pollution, trafic, changement climatique... La pêche reste autorisée en France mais sous de fortes restrictions.

La deuxième partie de la réunion a été développée par Audrey Larousse, directrice technique du Syndicat mixte Dordogne moyenne et Cère aval (SMDMCA) et Lionel Dufau, technicien rivière au SMDMCA. Audrey Larousse a rapidement présenté le SMDMCA : créé le 1er janvier 2020, il regroupe 7 EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) sur 3 régions et 4 départements. 13 agents composent l'équipe, basée à Vayrac, chargée de mettre en œuvre la compétence GEMAPI (gestion des

milieux aquatiques et prévention des inondations) transférée par les EPCI membres, mais toujours dans le cadre relevant de l'intérêt général. Lionel Dufau a quant à lui évoqué les travaux en cours ou prévus dans le cadre du programme LIFE (financements européens) : les couasnes de Boutière à Creysse, de Cabrette à Carennac et de Roc del Nau à Martel, les désenrochements de Bel Castel à Floirac et de Blanzaguet à Pinsac, la renaturation de la gravière de Reingues à Prudhommat.